

A l'attention des familles et des proches

Note de la direction en date du 12 mars 2020 pour application immédiate

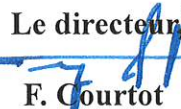
Dans le contexte d'évolution de l'épidémie de coronavirus COVID-19 sur le territoire (plan gouvernemental), il a été décidé un renforcement des restrictions de visites.

Pour les structures suivantes : EHPAD (Maison Saint-Jacques), les trois unités de psychogériatrie de l'âge avancé et la MAS, l'intégralité des visites de personnes extérieures à l'établissement est suspendue.

Ce renforcement est nécessaire au regard des données épidémiologiques à jour, afin de ralentir la propagation de l'épidémie et de protéger les personnes les plus vulnérables.

L'application de cette mesure de suspension des visites sera maintenue le temps nécessaire mais a vocation à s'interrompre en cas d'amélioration de la situation.

Des exceptions pourront être décidées pour des cas déterminés par le directeur de l'établissement et le médecin responsable de la structure.

Le directeur

F. Courtot

